



Savane incluse dans le parc



Île aux Chimpanzés



Le canal d'Azagny

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES

DIRECTION GENERALE

06 BP 426 ABIDJAN 06

Tél: (225) 22 41 40 59

Abidjan – Cocody II Plateaux ENA

DIRECTION DE ZONE SUD

Conserver et Promouvoir l'héritage
écologique pour les générations futures.

- Parc national du Banco (Abidjan) :
3 474 ha
- Parc national d'Azagny (Grand-
Lahou) : 19 850 ha
- Parc national des Îles Ehotilé
(Adiaké) : 550 ha
- Réserve naturelle de Dahliafleur
(Abidjan) : 155 ha



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA SALUBRITE URBAINE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET
RESERVES

DIRECTION DE ZONE SUD
Secteur Azagny



Parc National d'Azagny



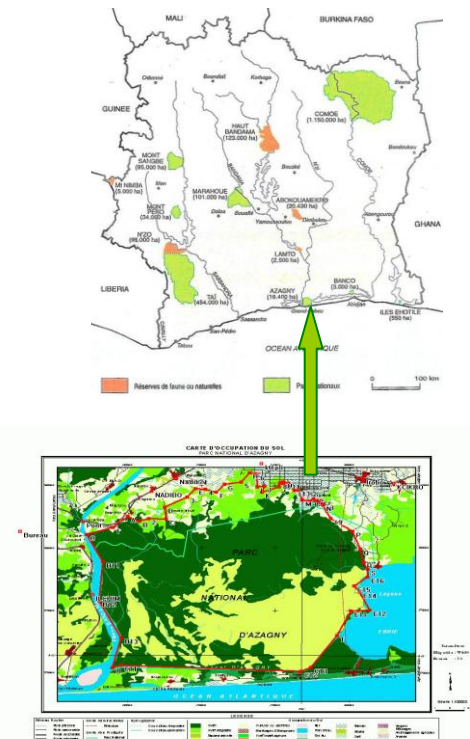
Une des entrées du parc

DIRECTION DE ZONE SUD

06 BP 426 ABIDJAN 06
Tél: (225) 22 41 06 65

Situation et historique

Situé dans la sous-préfecture de Grand-Lahou, le Parc National d'Azagny couvre une superficie de 19 400 ha. Réserve de chasse jusqu'en 1954, la zone a été classée en 1960 en réserve partielle de faune après une période d'interdiction de chasse d'une durée de six ans (arrêtés 536 du 25/06/60 et n° 583/CAB du 20/05/59). Par Décret n° 81-218 du 04/04/81, la Réserve de faune d'Azagny a été érigée en Parc National d'Azagny avec une zone tampon de 2 450 ha, après déclassement d'une grande partie des surfaces de cultures (environ un tiers de la superficie initiale).



Parc National d'Azagny

Objectifs

- Conserver la diversité biologique ;
- Valoriser le potentiel touristique.

Atouts particuliers

- Proximité de la ville d'Abidjan (120 km environ) ;
- Existence de plans d'eau navigables sur la périphérie ;
- Possibilité de survol en avion à partir de l'aéroclub de Dabou ;
- Avifaune importante en saison sèche (site de migration) ;
- Présence de buffles, d'éléphants de forêt et de chimpanzés ;
- Colonies de lamantins ouest africains faisant l'objet de protection ;
- Site RAMSAR.



Le lamantin Ouest africain localisé dans le plan d'eau du parc

Difficultés de gestion

- Pressions anthropiques sur les ressources naturelles ;
- Insuffisance du budget de gestion du Parc ;
- Forte dégradation des infrastructures touristiques.

Actions prioritaires

- Remise en état des canaux et des passerelles qui permettent l'accès et la visite du parc ;
- Remise en état du réseau de pistes ;
- Remise en état des infrastructures d'accueil touristiques ;
- Lutte anti-braconnage et renforcement de la surveillance ;
- Suivi de l'évolution du milieu naturel (végétation, flore et faune) dans le cadre d'un programme de recherche scientifique et de l'amélioration du produit touristique ;
- Gestion des feux comme un outil de l'aménagement (savanes côtières) ;
- Remise en état du sentier botanique ;
- Bio monitoring ;
- Etude du profil de la zone périphérique ;
- Relance du programme de suivi des lamantins ;
- Démarrage du projet de suivi des grands mammifères.